



## FORMATION INTER-ENTREPRISES \*

3 jours

### Formation SSCT des membres élus du CSE et de la CSSCT - Renouvellement de mandat

à partir de 930 € net de taxe par participant

#### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Selon l'article R.2315-9 du Code du travail, l'objectif de cette formation est de :

- Développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et la capacité d'analyse des conditions de travail
- S'initier aux méthodes et procédés à mettre en oeuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

#### PUBLIC VISÉ

Tout public

#### PRÉ-REQUIS

Sans niveau spécifique

#### AIDES AU FINANCEMENT \*\*

Cap Emploi  
Opérateurs de Compétences (OPCO)  
France Travail  
Entreprise

\*\* sous conditions

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

100% Présentiel

#### MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mise en situation  
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation  
Évaluation de fin de formation individuelle par le formateur

#### MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription  
Demande de devis

#### ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Contactez-nous

\* Toutes nos formations sont possibles en INTRA-ENTREPRISE (devis sur demande).

Retrouvez toutes les informations sur  
[laho-formation.fr](https://laho-formation.fr)

 N° Vert 0 805 384 384



## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Jour 1

- Identifier les enjeux généraux de la prévention
- Définitions (accident du travail, accident du trajet, maladies professionnelles)
- Enjeux économiques, humains et juridiques
- Connaître le champ d'intervention du CSE : la notion de danger grave et imminent
- Apprécier la situation de l'entreprise au regard de la prévention des risques
- Le processus d'apparition du dommage
- La réglementation Connaître les prérogatives des différents acteurs externes et savoir les mobiliser
- Rechercher et exploiter les informations externes à l'entreprise pouvant être utilisées

### Jour 2

- Connaître et distinguer les niveaux de responsabilités en matière de prévention
- Apprécier la situation de l'entreprise au regard de la prévention des risques
- Valeurs et bonnes pratiques
- Connaître l'ensemble des droits et prérogatives réglementaires du CSE
- L'organisation des réunions plénières et extraordinaires
- Les missions du CSE

### Jour 2 (suite)

- Les moyens du CSE
- Le référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Connaître le champ d'intervention du CSE
- La notion de danger grave en santé publique et environnement
- La notion d'atteinte à la santé physique et mentale

### Jour 3

- Participer efficacement à l'évaluation des risques professionnels
- Préparer efficacement une réunion
- Participer efficacement à l'évaluation des risques psychosociaux
- Participer efficacement à l'analyse d'un accident du travail
- Proposer et hiérarchiser les mesures de prévention
- Préparer et suivre un plan d'actions Réévaluer : lier les analyses a priori avec les analyses a posteriori

## CETTE FORMATION EST PROPOSÉE DANS NOS CENTRES DE :

**AULNOY-LEZ-VALENCIENNES**

**BEAUVAIS**

**COMPIEGNE**

**DUNKERQUE**

**LAON**

**LENS**

**LEULINGHEM**

**NOGENT-SUR-OISE**

**ROUBAIX**

Retrouvez toutes les informations  
sur [laho-formation.fr](https://laho-formation.fr)



## PROCHAINES SESSIONS

### AULNOY-LEZ-VALENCIENNES

Session 1 : 23, 24 et 25 avril 2025  
Session 2 : 23, 24 et 25 juin 2025  
Session 3 : 13, 14 et 15 octobre 2025

### BEAUVAIS

Session 1 : 2, 3 et 4 avril 2025  
Session 2 : 30 juin, 1er et 2 juillet 2025  
Session 3 : 6, 7 et 8 octobre 2025

### COMPIEGNE

Session 1 : 9, 10 et 12 décembre 2024  
Session 2 : 16, 17 et 18 juin 2025  
Session 3 : 22, 23 et 24 septembre 2025  
Session 4 : 8, 9 et 10 décembre 2025

### DUNKERQUE

Session 1 : 23, 24 et 25 juin 2025  
  
Session 2 : 17, 18 et 19 novembre 2025

### LAON

Session 1 : 11, 12 et 13 décembre 2024  
Session 2 : 21, 22 et 23 mai 2025  
Session 3 : 10, 11 et 12 décembre 2025

### LENS

Session 1 : 1er, 2 et 3 avril 2025  
Session 2 : 23, 24 et 25 juin 2025

Session 3 : 29, 30 septembre et 1er octobre 2025  
Session 4 : 8, 9 et 10 décembre 2025

### LEULINGHEM

Session 1 : 18, 19 et 20 juin 2025  
Session 2 : 12, 13 et 14 novembre 2025

### NOGENT-SUR-OISE

Session 1 : 12, 13 et 14 mai 2025  
Session 2 : 3, 4 et 5 septembre 2025  
Session 3 : 5, 6 et 7 novembre 2025

### ROUBAIX

Session 1 : 12, 13 et 14 mai 2025  
Session 2 : 15, 16 et 17 septembre 2025  
Session 3 : 17, 18 et 19 novembre 2025

